



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois  
contact@metroauxrigolots.fr  
SITE : [metro-rigolots-valdefontenay.fr](http://metro-rigolots-valdefontenay.fr)

**ASSEMBLEE GENERALE 2025**  
**Ecole Jules Ferry – Fontenay-sous-Bois**  
**Mardi 20 mai 2025**

**PARTICIPANTS : 65 adhérents présents plus 41 bons pour pouvoir reçus**

**Membres du CA de l'association présents**

Sylvain Blanquet, Karine Hollé, Bernard et Monique Abraham, Marie-Rose Bernazzani, Danièle Gral-Lepage, Gérard Lefèvre, Jean-Simon Meyer, Catherine Declercq, Armelle Heddebaut, Patricia Raudier, Stéphanie Payet, Pascale Geib, Xavier Delannoy, Daniel Fougères

**Membres du CA de l'association excusés**

Bernard Gobitz, Philippe Geib

**Personnalités Elues présentes :**

Guillaume GOUFFIER-VALENTE, Député de la 6ème circonscription

**Fontenay-sous-Bois**

Yoann RISPAL, Conseiller municipal délégué aux déplacements, à l'intermodalité et au Pôle gare et Directeur de cabinet / Secrétaire général du groupe Gauche Communiste Écologiste et Citoyenne à la Région IDF

Philippe CORNELIS, adjoint au Maire délégué aux Espaces publics et à la biodiversité, aux espaces verts et à la propreté urbaine

**Montreuil**

Marie-France PREVIATO, Conseillère municipale de Montreuil,

**Vincennes**

Robin LOUVIGNE, Maire Adjoint

Alida VALVERDE, Adjoint au maire

Marie-Hélène BOILOT, Conseillère municipale

Mamedi DIARRA, Conseiller municipal

**Excusés**

Jean-Philippe GAUTRAIS, maire de Fontenay-sous-Bois

Claude MALLERIN, conseiller municipal

Chantal CAZALS, conseillère municipale

Charlotte LIBERT-ALBANEL, maire de Vincennes,

Pierre LEBEAU 1er Adjoint au Maire

Muriel HAUCHEMAILLE, conseillère municipale de Vincennes

Patrice BESSAC, maire de Montreuil

Gaylord LE CHEQUER, Premier adjoint au Maire, délégué à la ville résiliente, urbanisme, espaces publics, grands travaux de transports et protection des Murs à Pêches.

Olivier STERN, Adjoint au Maire de Montreuil délégué à la relation usagers, au numérique, aux mobilités, au stationnement et à la ville cyclable

**ORDRE DU JOUR**

- Accueil et présentation du conseil d'administration

- Rapport moral et d'activités 2024
- Rapport financier
- Votes et renouvellement des mandats
- 20 ans de l'association
- Situation du projet
- Parole aux élus et aux adhérents

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2024

Participation de l'association, cette année encore, à la Journée des associations de Vincennes, ainsi qu'à la Fête d'automne de Fontenay-sous-Bois, qui sont toujours des moments importants pour aller à la rencontre des riverains et permettent de recueillir des adhésions.

Cette année également, la rédaction et l'envoi de nombreux courriers à destination de Jean Castex, Président-directeur général du groupe RATP, de Marc Guillaume, Préfet de la région Île-de-France et de Valérie Pécresse, Présidente de la région Île de France.

Pour l'association, c'est toujours un point important de veiller à la position des élus et de voir comment faire vivre le projet.

Notre mission : écrire aux élus à échéances régulières, les tenir informés, obtenir des réponses de leur part.

En juin 2024, l'association a également profité des élections législatives pour écrire aux candidats afin de souligner que le prolongement de la ligne 1 du métro est l'un des projets les plus importants de la circonscription.

En novembre 2024, l'association a échangé avec France Nature Environnement (FNE) sur leur sollicitation. Il en ressort une rencontre avec une démarche constructive concernant les sujets environnementaux.

2024 est une année de transition pour le projet qui engage néanmoins beaucoup de travail en coulisse, et différentes actions pour approcher les décideurs et parties prenantes du projet sur le territoire.

Cette année de transition correspond à un temps de relance du projet. Celui-ci est maintenu et est inscrit au CPER actuel.

Un point positif majeur, l'inscription au CPER avec budget pour les études nécessaires au projet, pour permettre son amélioration et apporter des réponses à certaines questions de manière plus spécifique.

## RAPPORT FINANCIER

### Quelques éléments de contexte :

Le rapport défavorable de l'enquête publique de 2022 a généré une baisse importante des cotisants en 2022 et surtout en 2023, année qui n'en a enregistré que 45.

Heureusement, en 2024, les cotisations ont repris, s'élevant à 197, niveau cependant inférieur à celui des années 2015 à 2021.

Le renouvellement des adhérents continue. Chaque année, les déménagements représentent environ une quarantaine de renvois de courrier avec la mention NPAI « n'habite plus à l'adresse indiquée ». A ce mouvement de riverains, s'ajoutent les départs en maison de retraite et les décès d'adhérents plus âgés qui avaient soutenu l'association souvent depuis sa création.

Point positif : En 2024, l'association a enregistré 52 nouveaux adhérents, soit plus du quart des cotisants de l'année, grâce à son site internet d'une part et à sa participation à diverses manifestations telles que la journée des associations de Vincennes, la brocante d'automne de Fontenay-sous-Bois d'autre part.



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois  
contact@metroauxrigolots.fr  
SITE : [metro-rigolots-valdefontenay.fr](http://metro-rigolots-valdefontenay.fr)

#### Analyse des données financières du compte de résultat :

Les charges de 2024 se sont élevées à 1 668 €, en progression par rapport à celles de 2023 à savoir 951 €. Dans ce total de charges, figure une provision de 1000 € en vue de la prochaine enquête publique. Quant aux produits, ils s'élèvent à 1 985 € incluant 500 € de subventions allouées par les communes de Fontenay et Vincennes.

A titre d'information, en 2024, le montant moyen donné par cotisant est de 7,5€ soit 50% de plus que la cotisation demandée et, 9 cotisants se sont montrés très généreux, leur participation allant de 20 à 55 €.

#### Bilan de l'exercice 2024 :

Pour mémoire, les deux années précédentes, l'association a enregistré un déficit, à savoir en 2022 de 829 € suite au surcoût des charges induites par l'enquête publique et en 2023 de 111 € en raison de l'effondrement du nombre de cotisants.

L'année 2024 fut une année difficile notamment du fait des nouvelles élections législatives.

Mais, on constate toujours un bon niveau de participation régulière à l'AG.

### **VOTES**

Vote du Compte-rendu de l'AG 2024 (OUI/NON)  
OUI à l'unanimité

Rapport moral et d'activités 2024 (OUI/NON)  
OUI à l'unanimité

Approbation des comptes (OUI/NON)  
OUI à l'unanimité

Proposition de maintien du montant de la cotisation à 5 euros (OUI/NON)  
OUI à l'unanimité

#### **Renouvellement du CA :**

*Sont arrivées au bout de leur mandat et ne se représentent pas :*

Karine Hollé et Danièle Gral-Lepage

L'association les remercie vivement pour leur engagement et leur travail, durant de longues années, au sein de l'association

*Continuent leur mandat :*

Bernard Abraham, Marie-Rose Bernazzani, Jean-Simon Meyer, Catherine Declercq, Armelle Heddebaut, Pascale Geib, Xavier Delannoy, Daniel Fougères, Bernard Gobitz, Philippe Geib

*Sont Candidats au renouvellement de leur mandat :*

- Sylvain Blanquet
- Patricia Raudier
- Stéphanie Payet
- Gérard Lefèvre

Tous sont élus à l'unanimité.

Se présente comme *nouvelle candidate au CA* : Françoise Gouhier  
Elue à l'unanimité

## 20 ANS DE L'ASSOCIATION

20 ans d'actions pour obtenir le prolongement de la ligne 1 !

Remerciements au « noyau dur » de l'association, les fidèles de la première heure, déjà Jean Simon Meyer, fondateur de l'association, Patricia Raudier, première adhérente.

Rappel de quelques points marquants :

- 1934, première enquête publique positive
- 2005 : création de l'association
- 2006, une chaîne humaine de la caserne des pompiers au Carrefour des Rigollots avec Laurent Lafon, Maire de Vincennes et Jean-François Voguet, Maire de Fontenay-sous-Bois « main dans la main ».
- 2007, Concours de dessin dans les écoles.
- 2010 > 2012, sous l'impulsion de du Président Sarkozy et de nombreux élus notamment du Val de Marne, le Grand Paris Express est lancé, ce qui donne une nouvelle dimension au projet et améliore la rentabilité du projet grâce à la perspective d'un prolongement jusqu'à la gare de Val-de-Fontenay
- 2012 Organisation d'une « Marche jaune festive »
- 2013 Départ de Jean-Simon Meyer et Joelle Estournes, Monique Abraham est élue à la présidence de l'Association
- 2014 Concertation organisée par IDFM et RATP
- 2014, 2015, 2016 et 2017 : Organisation des Métrofolies sous l'impulsion de Nicole Montevercchi
- 2017 Consultation publique sur le choix du tracé
- 
- 2018 : Sylvain Blanquet est élu président
- 2021 : Obtention de l'ouverture de l'enquête publique malgré les oppositions grâce à une marche organisée par l'association et les élus de toutes tendances
- Début 2022 : Enquête publique avec plus de 8000 contributions : résultat négatif et surprenant malgré les 4000 avis positifs oubliés
- Fin 2022, Clément Beaune alors ministre des Transports donne son accord pour des études complémentaires en vue d'une nouvelle Enquête Publique car le projet est « d'intérêt général ».
- Fin 2024 : Vote d'IDFM sur le budget des études complémentaires.

## SITUATION DU PROJET

23 mai 2022

IDFM rappelle son soutien au projet. L'ensemble des élus soutiennent le projet.

Décembre 2024

Vote du CPER, soit 120 millions d'Euros mis à disposition pour les projets de mobilité dont 18 millions pour l'ouvrage de liaison entre la ligne 15 du Grand Paris Express et la ligne 1.

8 millions d'Euros pour financer les études complémentaires à celles réalisées pour la première enquête publique.

Ce que nous attendons ?

- Une enquête publique déclenchée avant l'élection présidentielle, soit fin 2026 !
- L'inscription des travaux du prolongement dans le prochain CPER soit 2028-2033.

Les actions envisagées :

- Contacter les candidats aux élections municipales
- Dialoguer avec IDFM et la RATP



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois  
contact@metroauxrigollots.fr  
SITE : [metro-rigollots-valdefontenay.fr](http://metro-rigollots-valdefontenay.fr)

- Dialoguer avec FNE (France Nature Environnement) à la recherche de compromis à propos du chantier du Bois de Vincennes

#### Intervention de Gérard Lefèvre :

FNE est une fédération d'associations avec une gouvernance départementale et nationale, ayant des permanents salariés.

Rencontre en Février 2025 avec FNE-IDF.

En 2022 FNE-IDF n'avait pas su dégager une position homogène sur le projet pour lequel deux tendances étaient opposées :

- Sensibilité au progrès social, lutte anti-pollution
- Posture plus radicale, systématiquement défavorable aux projets d'infrastructures lourdes.

Pour la prochaine enquête publique, leur objectif est donc de construire une position homogène et étayée, argumentée si besoin avec des contre-expertises.

Nous devons les revoir car c'est intéressant de les écouter sur les positions vis-à-vis des projets d'infrastructure et, si possible, de tenter d'avoir des positions communes en se basant sur les engagements plus détaillés des maîtres d'ouvrage concernant certains aspects du projet notamment en matière de compensations environnementales.

A noter : L'association de Défense du Bois de Vincennes est membre de FNE 94

La FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports en commun) est favorable au projet, c'est une association très écoutée qui, par ailleurs, a quitté FNE suite à la Première Enquête publique.

IDFM (présidé par Valérie Pécresse, Présidente de la Région d'Ile de France)

Une dernière rencontre s'est déroulée il y a quelques semaines avec les équipes en charge du projet et de la concertation

Nous avons eu confirmation que les crédits sont bien en route. Des équipes travaillent déjà sur les prochaines publications.

IDFM a l'intention d'éviter les dérapages de la 1ere enquête publique :

- Les diversions sur d'autres solutions ;
- La surestimation des impacts sur le bois de Vincennes

Ils vont travailler plus en concertation avec les élus et les associations pour éviter ces écueils. L'objectif pour IDFM est de retravailler le projet pour qu'il ne génère pas de débats stériles.

Les points cités par l'association pour présenter un dossier centré sur le projet :

1. Bilan socio – économique, la nécessité de la révision de la méthode de calcul pour qu'elle ne soit pas l'objet de contestation et de querelles d'experts.
2. Bilan carbone, reprise des calculs
3. Alerte sur les projections monumentales des stations notamment aux Rigollots

Quid des « robots » pour dépôt des avis négatifs ?

La préfecture dit qu'elle peut tracer les adresses IP.

Pas de détail sur les études additionnelles que mène IDFM mais l'association aura davantage d'informations au prochain RDV. Tous les points faibles du dossier ont été identifiés et servent de base pour la poursuite des études.

## PAROLE AUX ELUS

**Guillaume GOUFFIER-VALENTE,**  
Député de la 6ème circonscription

Remerciements aux élus de Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Montreuil

Il est nécessaire de corriger le tir suite à l'échec de la précédente Enquête Publique, comme il est important d'être présent aux côtés de l'association chaque année.

Il faudra une belle mobilisation pour que le projet devienne une réalité.

Les perspectives sont positives, il est certain que nous y arriverons d'autant que nous sommes sortis de la période de pics d'attaques envers tous les projets.

Ce projet est essentiel et il est certain que nous arriverons au bout.

La décision de Clément Beaune visait à réaffirmer le soutien de l'Etat et de la région au projet.

Le soutien trans-partisan existe toujours au niveau local. Il nécessite une attention particulière en vue des élections municipales et une vigilance accrue concernant les villes de Nogent et Paris 12e.

Des pressions fortes de certains Parisiens s'effectuent pour abandonner le projet. Il est nécessaire de garder le dialogue avec ces Parisiens.

Il est légitime que les banlieues aient les mêmes services que les Parisiens.

J'ai été en désaccord avec Laetitia Avia, alors députée de la 8ème circonscription de Paris. D'où l'importance de renouer le dialogue avec tous.

C'est important d'être à vos côtés, aux côtés des élus, des équipes, des citoyens engagés...

Merci à tous les membres du CA pour les nouvelles et les actions.

**Yoann RISPAL,**  
Conseiller municipal délégué aux déplacements, à l'intermodalité et au Pôle gare

Remerciements à tous,

C'est une bonne chose que la relance des études, avec des Fonds débloqués, et une convention de financement adoptée.

C'est un fait rarissime que les études reprennent après un avis négatif. C'est même un cas d'école.

30/04/2025, un RDV avec IDFM et le Maire de Fontenay-sous-Bois a précisé les points suivants :  
Amélioration du dossier déjà bien poussé avec des études supplémentaires sur plusieurs aspects :

1. Stations  
Pas de changement sur la position des stations et le tracé
2. Bois  
Déport d'une partie de l'emprise chantier sur l'avenue de Nogent, au niveau de la sortie de la gare routière. Un raccordement tunnel et voirie est à l'étude pour réduire l'impact mais plus cher
3. Station des Rigollets  
Projection d'images de synthèse non contractuelles. IDFM s'engage à étudier une station à la parisienne avec une emprise en surface légèrement moindre mais pas en phase chantier. Ces éléments feront tomber les arguments de bétonnisation etc... de prétexte foncier à construire des logements.  
Légère modification du tunnel voirie à repositionner l'ouvrage dit « Gambetta »
4. Enterrement de l'ouvrage destiné au redressement du courant côté Dame Blanche
5. L'arrière gare aux Alouettes se terminait à Neuilly plaisance et restera à 100% à Fontenay, Neuilly ayant changé de position souvent sur le projet  
Expropriation dans la zone de Fontenay-sous-Bois

Reste la problématique de la facture, un des arguments des opposants.

C'est le challenge d'IDFM, d'engager les mesures compensatoires avant, mais possibles seulement au démarrage des travaux, car ces montants ne seraient pas pris en compte dans le comptage des mesures de la ligne 1.

Restez optimistes !



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois  
contact@metroauxrigolots.fr  
SITE : [metro-rigolots-valdefontenay.fr](http://metro-rigolots-valdefontenay.fr)

Malheureusement, ces prochaines années sont une succession d'élections qui impliquent un droit de réserve et ne permettent pas la tenue d'Enquête Publique.  
Soit un horizon fin 2026, soit 2027.

. IDFM a lancé une étude comparative entre les différents projets de métro et la ligne 1 a la meilleure rentabilité socio-économique

Intervention de riverains concernés par une expropriation sur une bouche d'aération.  
Réponse de Yoann Rispal : IDFM a pris l'engagement de révision sur ce point précis.

## CONCLUSION

Sylvain Blanquet remercie les élus, les adhérents et les membres du Conseil d'administration pour la bonne tenue de cette assemblée générale.

La secrétaire

Le Président

Stéphanie PAYET

Sylvain BLANQUET



Annexe –  
Rapport financier (2 tableaux)

